Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle

Le canton de Vaud consacrera 220'000 francs à l'aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle durant la saison 2008/2009 au travers d'aides ponctuelles et de deux subventions de durée déterminée.

Sept projets de création chorégraphique indépendante et professionnelle, remplissant les critères, ont été déposés pour la saison 2008/2009. Dans sa séance du 12 mars 2008, le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la Commission vaudoise de la danse portant sur trois créations. Ces soutiens, pour des montants compris entre 20'000 francs et 30'000 francs, permettront aux compagnies retenues de réaliser leurs créations dans de bonnes conditions.

Le choix de la Commission s'est porté sur des chorégraphes ayant déjà à leur actif plusieurs productions confirmées, tels que Fabienne Berger ou Nicole Seiler et sur une compagnie émergeante prometteuse, la « Compagnie de la Dernière Tangente ».

Subventions ponctuelles pour la saison 2008/2009 :

* 20'000 francs à la « Compagnie Nicole Seiler » pour monter le spectacle Living-room dancers, chorégraphie de Nicole Seiler :

* 20'000 francs à la « Compagnie Fabienne Berger » pour monter une nouvelle création en 2008, chorégraphie de Fabienne Berger ;

* 30'000 francs à la « Compagnie de la Dernière Tangente », pour monter le spectacle Wasser, Wind und Stahl, chorégraphie de Satchie Noro.

Le Conseil d'Etat a également décidé de renouveler pour l'année 2008 la subvention de durée déterminée de 75'000 francs en faveur de la « Compagnie Linga » et de la « Compagnie Buissonnière ». Celles-ci sont au bénéfice depuis 2007 d'une subvention conjointe de soutien du canton de Vaud, respectivement avec les villes de Pully (Linga) et Lausanne (Buissonnière), ainsi qu'avec la Fondation Pro Helvetia pour leur assurer, sur trois ans, une aide financière à la création et à la diffusion en Suisse et à l'étranger.

Lausanne, le 18 mars 2008

DFJC, Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 Nicolas Gyger, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 07 44